

Edito du Président

Denis SEJOURNE



2018-2022, un nouveau contrat de quatre ans pour l'enfance et la jeunesse

Tous les quatre ans, la Communauté de Communes renouvelle son projet pour les quatre années suivantes sur l'enfance et la jeunesse. Ce contrat CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) porté pour l'ensemble du territoire, est un engagement tripartite entre la collectivité, les Caisses d'Allocations Familiales de l'Isère et de la Savoie.

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse s'engage à réécrire le projet pour ses structures de la petite enfance qui sont le Bébibus et les relais d'assistantes maternelles mais également pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

Le projet est bien entendu également écrit avec et pour les associations gestionnaires des crèches, et les associations partenaires qui accompagnent la jeunesse à travers des projets éducatifs. Ce contrat prévoit aussi le soutien financier par les différentes institutions des accueils de loisirs, projets qui se construisent en lien avec les communes.

Le contenu du Contrat Enfance Jeunesse est en cohérence avec notre projet de territoire ; il a été construit en partenariat avec tous les acteurs impliqués au service de nos enfants et de nos jeunes. Le CEJ sera signé dans le courant de l'année.



2 ZI Chartreuse Guiers
Pôle tertiaire
38380 Entre-deux-Guiers
04 76 66 81 74

Agenda

• du 14 juillet au 26 août 2018

1670, les Amants de la Voie Sarde

Saint-Christophe la Grotte

Spectacle théâtral déambulatoire qui mêle théâtre, chant, danse et escrime. Un texte écrit d'après la petite et grande histoire du territoire, spécialement pour la Voie Sarde.

• du 19 au 22 juillet 2018

Festival Le Grand Son

Saint-Pierre-de-Chartreuse

Ex Rencontres Brel, ce festival de chansons francophones et de musiques actuelles alterne têtes d'affiches et découvertes.

• 29 juillet 2018

Festival Ouest Américain

Saint-Laurent du Pont

Grand rassemblement avec des voitures américaines de collection et actuelles, des Harley Davidson, 3 scènes musicales et des animations pour les enfants

• 3 et 4 août 2018

Festival Live in Chartreuse

Les Echelles

Événement rock incontournable de l'été. Avec un tarif de billets abordable, une ambiance chaleureuse, laissez-vous tenter.

• 18 et 19 août 2018

Rallye de Chartreuse

Saint-Laurent-du-Pont

Coupe de France des Rallyes - Challenge des Rallyes Comité Rhône Alpes et Challenge Patrice Montagnat

• 26 août 2018

Fête des paysans et artisans

Entremont-le-Vieux

Marché artisanal, animations, ateliers et expositions donneront naissance à ce rendez-vous authentique dans un cadre exceptionnel au bord du Cozon.

Comice agricole

Saint-Joseph-de-Rivière

Concours de vaches de race Montbéliarde et exposition de matériel agricole et autres animations

63

fous furieux
ont participé
au départ
de la
Chartreuse
Terminorum,
le 31 mai
dernier.

Recrutement PATURLE ACIERS réussi !

Afin de répondre à son besoin de recrutement, en septembre 2017, l'entreprise PATURLE ACIERS a fait appel à la Maison de l'Emploi en lien avec Pôle Emploi pour monter une formation financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Adefim sur le métier de conducteur de système de production automatisée.

Grâce à la sélection mise en place par la Maison et de ses partenaires, 9 personnes ont été retenues suite aux entretiens et tests réalisés.

Ces 9 candidats ont présenté le Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) de conducteur de système de production automatisée (CSPA) et ont tous brillamment validé leur parcours de formation (100% de réussite).

Ils ont ainsi pu intégrer, dès le lendemain, l'entreprise PATURLE ACIERS en CDI.

Enquête sur les besoins en ALSH pour la rentrée 2018/2019

La Communauté de Communes a lancé une enquête sur les besoins des familles, en terme d'accueil de loisirs pour la rentrée 2018-2019.

Les retours des questionnaires, envoyés aux familles, étaient prévus pour le 29 juin dernier. Nos services sont en train de les analyser et un bilan vous sera présenté prochainement.

Retrouver le résultat de cette enquête sur notre site : www.coeurdechartreuse.fr - rubrique enfance jeunesse

Aide intercommunale au développement agricole (AIDA)

L'AIDA est une aide financière visant à soutenir les projets d'installation nouvelle en agriculture.

Les projets d'investissements répondant aux critères de valorisation et diversification d'activité, telles que commercialisation locale, accessibilité au public, conversion en agriculture biologique, mais également bien-être animal ou travaux de production ou d'économies d'énergie.

Pour tout renseignement sur ces aides et les critères d'éligibilité, contactez nos services au **04 76 66 81 74** ou par mail à : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr



1 © Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

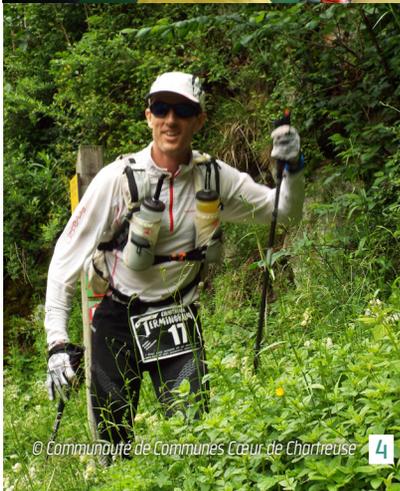


2

© Communauté de Communes Cœur de Chartreuse



3 © Communauté de Communes Cœur de Chartreuse



4 © Communauté de Communes Cœur de Chartreuse

Société citoyenne de production d'énergie renouvelable

Une quarantaine de personnes s'est mobilisée mardi 24 avril au soir pour participer à la réflexion et au lancement de la société citoyenne de production d'énergie en Cœur de Chartreuse, ou tout simplement venir chercher des informations.

Des groupes thématiques se sont organisés, selon les intérêts de chacun. Les contacts des groupes thématiques et les dates des prochaines rencontres seront communiqués via le site internet.

Vous êtes intéressés pour rejoindre le collectif, ou tout simplement pour avoir plus d'information ? Contactez nos services par mail à : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Travaux pastoraux réalisés

Sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, les travaux de réfection de l'accès à l'alpage de Chapareillan se terminent début juillet. Ils permettent désormais un accès pérennisé, pour les alpagistes et les troupeaux bovins et ovins, et ce dans des conditions de praticabilité et de sécurité complètement améliorées.

Ce projet bénéficie des aides FEDER Europe et Région Rhône Alpes.

Un moment de détente pour les enfants

Le pique-nique du CRPE a eu lieu le 5 juin 2018. Comme chaque année, il réunit les enfants de toutes les structures de la petite enfance autour d'un pique-nique partagé.

Au programme : pêche à la ligne, fabrication de jeux sensoriels, atelier psychomoteur, maquillage, jeux en bois, parcours en vélos et draisinières...

Plus de **80 enfants** ont participé à cet événement qui s'est déroulé à la salle des fêtes du Revol. Un très bon moment de détente pour les petits comme pour les grands.

Retrouvez toutes les informations sur les structures d'accueil sur notre site internet - rubrique enfance jeunesse : www.coeurdechartreuse.fr

Retour en images

- 1 - Réunion publique centrale villageoise du 24 avril 2018
- 2 - Chartreuse Trail Festival 2018
- 3 - Pique-nique CRPE du 5 juin 2018
- 4 - Chartreuse Terminorum 2018

Accueil des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques

Durant cette année d'expérimentation du programme, plusieurs points forts sont à noter :

- le recrutement de Julie DELLA GLORIA sur le poste d'animatrice petite enfance, en renfort aux équipes des structures de la petite enfance notamment pour les accompagner et mettre en oeuvre ce programme,
- création du réseau handicap,
- poursuite du programme de formations en 2018.

Programme de formation

Un cycle d'approfondissement, ouvert aux familles et aux professionnels (dans la limite de 15 personnes maximum par groupe), a été proposé durant 3 journées de formation :

- sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap et de sa famille ;
- sur les troubles autistiques, troubles envahissants du développement, troubles du comportement ;
- traitant des aménagements et adaptations de la structure petite-enfance entre accueil des besoins individuels et accueil du groupe est reporté.

Pour ce programme, la Communauté de Communes a pu bénéficier du soutien et de l'expertise d'intervenants de l'ACEPP, sur l'ensembles des ateliers.

Ce programme est co-financé par les institutions.

Plus d'informations

Vous connaissez ou vous êtes concernés par la thématique "handicap et besoins spécifiques" et souhaitez en savoir plus ?

Consultez sur notre site internet - rubrique enfance jeunesse : www.coeurdechartreuse.fr ou contactez le service enfance par mail à : soutien.enfance@cc-coeurdechartreuse.fr

2/an

magazines

C'est le nombre de magazines publiés par l'intercommunalité chaque année.

Si vous n'en êtes pas destinataire merci de nous le signaler au :
04 76 66 81 74 ou par mail à :
accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Sur la toile

Modification PLU de Saint-Pierre d'Entremont (73)

Mise à disposition du public

Le dossier présentant les modifications apportées au PLU de la commune, ainsi que les avis des PPA seront mis à la disposition du public du :

- 18 juin au 20 juillet 2018

en Mairie et au siège de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

www.coeurdechartreuse.fr

Bon plan !

Vous souhaitez recevoir nos actualités par mail ?

Restez connectés à notre actualité et inscrivez vous gratuitement à notre newsletter en ligne. Vous recevrez ainsi, directement par mail, nos derniers articles.

Intéressés ?
Alors flashez !



Vigilance

Halte aux dépôts sauvages !

Points de tri et bacs de regroupement transformés en de véritables dépotoirs

Les points tri du territoire font malheureusement l'objet de **nombreux dépôts sauvages** constitués en majorité d'encombrants, de textiles, de bois, de ferraille, d'équipements électriques, ... autant de déchets qui n'ont rien à faire sur la voie publique et dont la destination est la déchèterie.

Ces incivilités répétées, en recrudescence, nécessitent l'intervention d'agents communaux et/ou intercommunaux à raison de plusieurs heures par semaine !



Même constat pour les bacs de regroupement ordures ménagères qui sont remplis de déchets volumineux, souvent valorisables et parfois même dangereux. Rappelons que **deux déchèteries intercommunales** sont à disposition de tous les habitants du territoire, **en accès gratuit**.

Une amende encourue !

Conformément à l'article R541-76 du Code de l'environnement, les contrevenants **encourent une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à 150€**. Il est du devoir de chacun de prendre soin de son territoire et d'être respectueux des autres usagers - et des services publics - en adoptant un comportement citoyen responsable.

Contact

Pour tout savoir sur la gestion des déchets, consignes de tri, compostage, déchèteries, gestes de prévention, **téléchargez le guide du tri** sur le site internet : www.coeurdechartreuse.fr - rubrique déchets.

Chartreuse Pratique

Du bon sens à la déchèterie

Afin de permettre au gardien de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de veiller à vous présenter au moins 15 minutes avant l'heure de fermeture du site.

Devant la recrudescence de personnes extérieures au territoire, merci également de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité, documents qui pourront vous être demandés à tout moment par l'agent d'accueil.

Plus d'informations, contacter le service déchets par mail à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr ou au **04 76 66 65 24**

Bébébus : bilan et rentrée septembre 2018-2019

Le service Bébébus accueilli sur les communes de Miribel les Echelles, St-Christophe sur Guiers et St-Pierre d'Entremont a accueilli une trentaine de familles et près de 42 enfants pour la saison 2017/2018. Ce service de halte-garderie itinérante **fermera ses portes le 13 juillet au soir**. Les inscriptions pour la rentrée 2018/2019 sont désormais ouvertes. L'équipe de professionnelles se fera une joie de faire votre connaissance ou de vous retrouver dès le **lundi 27 août 2018** !

Pensez à inscrire votre enfant dès maintenant en appelant au **06 85 93 04 53** ou par mail à direction-bbbus@cc-coeurdechartreuse.fr

Projets de rénovation ou de construction ? Faites-vous conseiller !

Vous voulez construire, réhabiliter, restructurer un bâtiment existant, ou faire des travaux afin d'économiser de l'énergie ou utiliser une énergie renouvelable ?

Trois architectes qualifiés vous conseillent gratuitement afin de garantir une bonne insertion paysagère de votre projet. Les rendez-vous ont lieu soit sur le site du projet soit dans la mairie du site de projet. Cette prestation est gratuite pour l'habitant.

Les prochaines permanences auront lieu, sur rendez-vous (sous réserve d'un nombre suffisant de personnes) :

- **lundi 25 juin et 30 juillet après-midi**, pour les communes de : St Pierre de Chartreuse, St Pierre d'Entremont (38 et 73), Entremont le Vieux et Corbel
- **lundi 03 juillet et 06 août matin**, pour les communes de : St Thibaud de Couz, St Jean de Couz, St Christophe la Grotte, Les Echelles, St Pierre de Genebroz, La Bauche et St Franc
- **vendredi 15 juin, 06 et 20 juillet et 07 sept. matin**, pour les communes de : Miribel les Echelles, St Joseph de Rivière, Entre Deux Guiers et St Christophe sur Guiers
- **une fois par mois, sur rendez-vous**, pour la commune de St Laurent du Pont

Pour prendre rendez-vous, contactez la commune du lieu de votre projet ! Attention, il est nécessaire d'avoir au préalable vérifié avec la mairie concernée la faisabilité de votre projet au regard des règles d'urbanisme en vigueur.